

GR – Note d'information - Février 2025

1) INDIVIDUELLES DES EQUIPES NATIONALES-NOTATION

Aménagement des codes 2021-2024 et 2025-2028

A NOTER : une réunion d'informations et d'échanges en visio sur le contenu « adapté » des individuelles DN, sera organisée le jeudi 27 février 2025 en soirée. (un lien sera envoyé autour de mi-février)

Personnes invitées à participer à cette réunion en visio :

- Un représentant technique de chaque club engagé en division nationale par équipe.
- La responsable régionale des juges nommée dans chaque région
- La représentante technique régionale GR élue (RTR)

2) ENGAGEMENTS INDIVIDUELLES SAISON 2025/2026

Lors du championnat de France individuelle 2025 de Reims, les podiums NB (sportifs et français) **par catégorie d'âge** devront s'engager dans la catégorie supérieure.

Pour les fédérales et NC, la règle d'engagement restera la même que pour la saison 2024/2025, **mais** pour chaque catégorie d'âge.

3) PRECISIONS POUR LES AVENIRS – FRANCE MAI 2025

Pour les gymnastes retenues en catégorie « Avenir » qui participeront au championnat de France élite 2025, une tolérance sera faite sur les musiques. Les gymnastes auront la possibilité de garder les mêmes musiques **pour les enchaînements main-libre et massues** que celles utilisées pour le championnat de France NA 10/11 ans de janvier 2025, il n'y aura pas de pénalité pour les musiques non conformes (voir point du code FIG 2025/2028).